

1937-38: Berlin tient la Suisse

Le tome 12 des «Documents diplomatiques suisses» sort ces jours en librairie. C'est notamment l'époque où Goebbels surveillait étroitement la presse helvétique. Attention: veillée d'armes

introduit le service militaire obligatoire. Mais à Berne, on s'interroge. Hitler a mentionné la Belgique et les Pays-Bas – dont il respecterait la neutralité – mais pas la Suisse. Trois semaines plus tard et d'entente avec le Conseil fédéral, son ancien membre Edmund Schulthess va rendre visite au Führer. Il en revient rassuré: selon Hitler, il serait «dément» de toucher à la Suisse, sa neutralité ne se discute pas.

On resserre les rangs

Le 30 janvier 1937, Hitler déclare au Reichstag que «l'époque des surprises est achevée». Alors, l'Europe va pouvoir dormir en paix. Voire, car Hitler a, du même coup, «annulé la signature du Reich» sous le Traité de Versailles. Une formalité, dit-on à Berlin: ce traité a cessé d'exister depuis que le Führer a fait tripler les effectifs de la Wehrmacht et

Et pourtant... Le lendemain du discours, le congrès du Parti socialiste suisse se rallie à la Défense nationale par 370 voix contre 77: une conversion très importante. Et à Berne, on crée une Section de l'économie de guerre. Trois mois plus tard, les conventions collectives aboutiront à la Paix du travail entre partenaires sociaux. Et en automne 1937, le Souverain rejette l'initiative de l'extrême-

me-droite visant à interdire les loges maçonniques: le peuple suisse a pris conscience des menaces qui se précipitent. Il resserre les rangs.

La guerre des journaux

C'est que l'Allemagne se fait de plus en plus arrogante. Exigeante aussi: Berlin veut de plus en plus de crédits. Les négociations, très rudes, sont parfois interrompues. Et dans la presse, les antagonismes se lisent ouverte-

ment, de nos journaux, auxquelles sa presse, dirigée par Goebbels, ministre de la propagande, répondait par des attaques parfois ordurières. Sur proposition de l'attaché de presse allemand à Berne, des rencontres entre délégués-journalistes des deux pays eurent lieu en février et juillet 1937, pour «éliminer autant que possible les excès de langage» de part et d'autre.

On rédigea un procès-verbal commun, mais les Allemands ne se tenant pas aux engagements pris, les Suisses ne ratifièrent pas ce texte et renoncèrent à d'autres rencontres.

Berlin expulse

A l'époque, deux de nos journalistes fort clairvoyants travaillaient à Berlin. Hermann Böschenstein se verra annuler son permis de séjour en novembre 1937. «Pour ne pas compromettre les rapports germano-suisses», Berne renonça à intervenir. Quant à Reto Caratsch, correspondant de la NZZ, on lui fit des difficultés grandissantes, «grâce» aussi aux interventions de notre ministre à Berlin, Hans Frölicher, qui trouva qu'on aurait dû le muter depuis longtemps quand Caratsch sera expulsé en 1940.

En juin 1938, Frölicher, évoquant avec Goebbels le climat de presse, dit à ce dernier que, «pour l'essentiel, le point de vue de mon gouvernement coïncide avec le vôtre!»



ment, depuis 1933 déjà. Des feuilles nazies réclament la «Grande Allemagne», Suisse alémanique comprise. Et si la Fédération patriotique suisse estime alors que «le triomphe de Hitler a sauvé l'Europe» et que la presse bourgeoise observe encore une prudente réserve, les journaux de gauche parlent de «bourreaux», de «Huns bruns», «sbires de Hitler» et d'«assassins d'ouvriers». Aussi, en septembre 1933, Berlin interdit 17 journaux suisses.

«Vu le caractère injurieux des articles» incriminés, Berne n'intervient pas à Berlin. Et lorsque même notre presse bourgeoise est sanctionnée – la vénérable *Neue Zürcher Zeitung* écope de quinze jours d'interdiction! – et qu'on presse le Conseil fédéral de riposter, le chef des affaires étrangères, Giuseppe Motta, craintif, se contentera d'une démarche diplomatique inopérante.

Des attaques ordurières

Par contre, il réclame un contrôle strict de la presse suisse, mais n'obtiendra, en mars 1937, que la possibilité de suspendre provisoirement les journaux dépassant gravement les limites de la critique et menaçant «de troubler les bonnes relations avec d'autres États».

En 1937, rien ne s'était arrangé. Berlin n'acceptait pas les analyses cri-

Les DDS, une vraie mine!

Le tome 12 des **Documents diplomatiques suisses** (DDS) est une vraie mine pour celui qui s'intéresse à notre passé récent et qui, à la table méthodique, trouvera les matières de son choix. Nous n'en avons traité ici que quelques-unes. Restent les rapports de la Suisse avec des États, grands et petits, les réactions de Berne aux mouvements extrémistes de tous bords, aux infiltrations nazies et fascistes, d'autres encore. On trouve les DDS dans toutes les grandes bibliothèques publiques. A.P.



L'Anschluss: le 12 mars 1938, les troupes allemandes défilent à Bregenz (Autriche), sur les bords du lac de Constance.

à l'œil

En novembre 1938, Motta demanda au Vorort de l'industrie suisse «d'user de son influence pour modérer les journaux qui lui sont proches». Un mois plus tard, le commandant de corps Labhart ressentit comme «une menace» ce que lui dirent deux diplomates allemands au cours d'un dîner: «seul un orage purificateur» pourrait remédier à l'attitude de la presse suisse. En 1940, Berlin ira encore plus loin.

Rapports italo-suisse

S'il arrivait que Rome ne renouvelât pas le permis de séjour de tel de nos journalistes, et si dans les journaux des deux pays, le problème de l'irrégentisme italien refaisait périodiquement surface, le climat était pourtant bon. Motta choyait ses rapports d'amitié avec Mussolini.

Fin décembre 1936, en deux jours, le patron de notre diplomatie avait justifié le retrait de permis au journaliste antifasciste réputé Carlo Aprato et fait reconnaître, par le Conseil fédéral, la souveraineté de Rome sur l'Éthiopie. Cette amitié paie: «M. Max Huber (président à la fois du CICR et d'Oerlikon!) pourra vous confirmer que la Maschinenfabrik Oerlikon peut faire travailler des ouvriers suisses pendant une année, une commande placée exclusivement grâce au bon climat politique italo-suisse», écrit à Motta notre représentant diplomatique à Rome.

Ces bons rapports tenaient aussi au soutien de la politique italienne sur le plan international, à la Société des nations (SDN) surtout, que l'Italie quittera en décembre 1937. L'affaire d'Éthiopie et les sanctions prises contre Rome y étaient pour beaucoup. Elles incitèrent d'ailleurs la Suisse – qui ne voulait pas y participer – à retourner à une «neutralité intégrale». Ce retour – et ses implications internationales – semble avoir été, en 1938, le problème majeur de notre politique extérieure.

Autriche et Tchécoslovaquie

A consulter les documents, on constate que nos problèmes avec la SDN prennent une place énorme, comparable à celle qu'occupent traditionnellement les questions économiques. Documents nombreux aussi au sujet de l'afflux de réfugiés juifs (*Construire* no 37 du 14 septembre 1994).



Josef Goebbels, comme ministre de la propagande du Reich, ne s'est pas privé de donner des leçons à la presse suisse. Photos RC

Mais lorsque Hitler bouscule le chancelier Schuschnigg qu'il a convoqué à Berchtesgaden le 12 février 1938, cela ne provoque aucune réaction. Et lorsqu'il envahit l'Autriche, un mois plus tard, on s'occupe d'abord du trafic des paiements. Ensuite, le gouvernement constate que «des intérêts suisses dans ce pays sont trop importants pour les compromettre par des réserves inutiles».

Il faudra attendre huit jours pour qu'à la demande insistante du peuple, le Conseil fédéral fasse une déclaration. Celle-ci est si neutre, à propos de la disparition d'un Etat voisin, que l'envahisseur allemand remerciera

Berne de son ton «compréhensif et amical».

Les échos de l'affaire tchécoslovaque sont, en revanche, plus nombreux, de la crise de mai 1938 (qui mobilise toutes les chancelleries européennes) à la capitulation de Munich, le 30 septembre, en passant par les entretiens Hitler-Chamberlain à Berchtesgaden. La Tchécoslovaquie va cesser d'exister.

A propos des Juifs

Le 30 septembre à 7 heures, Motta communique au Conseil fédéral que «la crise est surmontée». Il n'y a «plus

de raison de retenir les membres du Parlement à Berne»... Les documents suivants se rapportent aux problèmes économique-financiers et aux Juifs qui pourraient venir se réfugier.

Les Juifs, on en reparle quelques semaines plus tard, quand les nazis organisent les terribles pogroms de novembre, tuant, molestant, cassant tout, brûlant les synagogues. «Une action inhumaine», dit le rapport de notre consul à Cologne, M. De Weiss. A Berne, on s'est déjà inquiété du coût que représenteraient, pour nos œuvres sociales, les Juifs suisses qui reviendraient, dévalisés et démunis.

Alec Plaut